

N° 62
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

17 décembre 2015

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification de l'**accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part.***

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 414 (2014-2015), 239 et 240 (2015-2016).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord-cadre global de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République socialiste du Viêt Nam, d'autre part (ensemble une annexe), signé à Bruxelles le 27 juin 2012, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 17 décembre 2015.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 414 (2014-2015).